



## PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

PREFECTURE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES SERVICES DE L'ÉTAT

POLE DU PILOTAGE DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE

SECTION PREVENTION DES RISQUES INDUSTRIELS

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 17.773.145 du 7 avril 2017  
modifiant la composition de la Commission de Suivi de Sites (CSS)  
de GRANDPUITS relative à la raffinerie TOTAL et à l'usine BORÉALIS  
situées sur le territoire des communes de GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS,  
AUBEPIERRE-OZOUER-LE-REPOS et QUIERS**

**Le préfet de Seine-et-Marne,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Chevalier de l'ordre national du Mérite,**

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.125-2, L.125-2-1, L.515-8, R.125-8-1 à R.125-8-5 et D.125-29 à D.125-34 ;

Vu le Code du Travail ;

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu le décret n°2012-189 du 7 février 2012 portant création des commissions de suivi de site (CSS) ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13 DCSE IC 082 du 5 septembre 2013 portant création de la Commission de suivi de sites relative à la raffinerie TOTAL et à l'établissement BOREALIS situés sur le territoire des communes de GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS, AUBEPIERRE-OZOUER-LE-REPOS et QUIERS, modifié par les arrêtés n° 13 DCSE IC 114 du 25 octobre 2013, n° 14 DCSE IC 040 du 23 juin 2014, n° 15/DCSE/IC/050 du 3 juin 2015 et n° 16/DCSE/IC/040 du 8 juin 2016 ;

Considérant le courrier du 30 novembre 2016 portant modification d'un membre représentant la société Total Raffinage France au sein du collège « exploitants des installations classées » pour siéger en Commission de Suivi de Site ;

Considérant que la société Total Raffinage France a désigné M. Christian MICHEL, membre titulaire au sein du collège « Salariés des installations classées » de la CSS de GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture,

**ARRÊTE**

## ARTICLE 1 :

L'article 2 de l'arrêté préfectoral n° 13 DCSE IC 082 du 5 septembre 2013 portant création de la commission de suivi de sites relative à la raffinerie TOTAL et à l'établissement BOREALIS situés sur le territoire des communes de GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS, AUBEPIERRE-OZOUER-LE-REPOS et QUIERS est modifié ainsi qu'il suit :

### COMPOSITION DE LA COMMISSION :

#### Collège « Administrations de l'Etat » :

- le Préfet de Seine-et-Marne ou son représentant,
- le Directeur Régional et Interdépartemental de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France (DRIEE) ou son représentant (UD77-DRIEE),
- le Chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile ou son représentant (SIDPC),
- le Directeur Départemental des Territoires ou son représentant (DDT),
- le Chef de l'Unité Départementale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Région Ile-de-France ou son représentant (DIRECCTE)

#### Collège « Elus des collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale concernés » :

- Commune de Grandpuits-Bailly-Carrois :
  - Titulaire : M. Jean-Jacques BRICHET, maire
  - Suppléant : M. Maurice BABIN
- Commune d'Aubepierre-Ozouer-le-Repos :
  - Titulaire : Mme Nelly RENAUDIN
  - Suppléant : M. Pierre CUYPERS, maire
- Commune de Quiers :
  - Titulaire : M. Pierre BOYER
  - Suppléant : M. Gérard CAYZAC
- Commune de Saint -Ouen-en-Brie :
  - Titulaire : M. Yannick GUILLO, maire
  - Suppléant : Mme Carol CALLON
- Conseil Départemental :
  - Titulaire : M. Jean-Louis THIERIOT
  - Suppléante : Mme Nolwenn LE BOUTER

#### Collège « riverains des installations classées ou associations de protection de l'environnement » :

- Association Nature Environnement 77 :
  - Titulaires : Mme Christine GILLOIRE  
M. Daniel SALOMON
  - Suppléants : M. Gérard DUMAINE  
M. Georges LEFEVRE

- Association de l'environnement du val du ru d'Ancoeur:

- Titulaire : M. Alain DAMIEN
- Suppléant : M. Claude OFFNER

- S.N.C.F. :

- Titulaires : M. Xavier HOUEBINE  
Mme Anaïs WATBLED
- Suppléants : M. Henri VALLON  
M. Pascal CARTERON

Collège « Exploitants des installations classées » :

- Société TOTAL RAFFINAGE FRANCE :

- Titulaires : M. Sylvain COMITI, Directeur  
M. Eric VERDONCK  
M. Christian MICHEL
- Suppléants : M. Alain DREUILHE  
M. Jean-Luc BRUNEAUX

- Société BOREALIS:

- Titulaires : M. Jean-Claude VIX, Directeur  
Mme Nathalie LEJEUNE
- Suppléant : M. Fouad BELHAJ

Collège « Salariés des installations classées »:

- Société TOTAL RAFFINAGE FRANCE :

- Titulaires : M. Grégory POUVESLE  
M. Patrick BERNARDO  
M. Christophe LOTON

- Société BOREALIS:

- Titulaires : M. Thierry VANNIER  
M. Thierry CHIRET

Personnalité qualifiée : le directeur du service départemental d'incendie et de secours ou son représentant (SDIS).

ARTICLE 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

### ARTICLE 3

Le Secrétaire Général de la préfecture de Seine-et-Marne, les représentants des collectivités territoriales ou EPCI concernés, les représentants des sociétés TOTAL et BORÉALIS, les représentants des riverains ou associations de protection de l'environnement, ainsi que les directeurs des administrations mentionnées à l'article 1 du présent arrêté, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux membres de la CSS, consultable sur le site Internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne.

Fait à Provins le 7 avril 2017

*La sous-préfète de Provins,*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Reynaud', written over a horizontal line.

Laura REYNAUD